

Eric Cesari élu à la Présidence du Syctom



Suite aux élections municipales et territoriales et au renouvellement consécutif des 90 délégués au Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, le nouveau Comité syndical a élu Eric Cesari, Adjoint au maire de Courbevoie et Vice-président de la Métropole du Grand Paris, à la Présidence du Syctom, lors de sa séance d'installation du 24 septembre 2020. Eric Cesari succède à Jacques Gautier, ancien maire de Garches et ancien Vice-Président de Paris Ouest La Défense.

Elu depuis 2014, il est, depuis cette date, très impliqué dans le fonctionnement du syndicat, où il siège à la Commission Efficience du tri et préside la Commission RSE.

Il tient à remercier ses collègues du Comité syndical pour leur engagement, qui permet au Syctom de s'appuyer sur sa diversité politique et territoriale, et rend un hommage appuyé au travail accompli par Jacques Gautier, élu au Syctom depuis 1997 et Président depuis 3 ans.

Dans son discours de candidature, le nouveau président a présenté ses engagements pour cette nouvelle mandature. L'objectif premier est d'agir collectivement pour la **fin de l'enfouissement de tous les déchets valorisables**. Il s'agira également de porter une vision ambitieuse du service essentiel que constitue la gestion des déchets à un coût abordable pour les collectivités qui en ont la charge.

L'action du Syctom s'organisera en collaboration avec les collectivités adhérentes et dans le **respect de la hiérarchie des modes de traitement**, autour :

- du **Grand Défi** de la prévention de la production des déchets et de la sensibilisation au tri,
- de l'atteinte des **objectifs affichés par l'Union européenne et la France en faveur de l'Economie circulaire**,
- du développement du **traitement séparé des déchets alimentaires**.

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 85 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la

population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traités. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Sycdom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (hausse du rendement énergétique, amélioration des process de tri et de recyclage), et trouver des solutions au traitement des différents flux de déchets. www.syctom-paris.fr

Contacts presse :

Sylvie MARIAUD, Chargée de mission – mariaud@syctom-paris.fr – 01 40 13 40 84 - 06 21 60 03 82